

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU

23/05/2023

Tous les membres sont présents sauf : Mme BONNE, Mme LAURENT, Mme GARNIER, M. BERNARD excusés.

POUVOIRS :

M. BERNARD donne pouvoir à Mme GAUDILLAT

Mme GARNIER donne pouvoir à Mme RAGONDET

Mme RAGONDET est élue secrétaire de séance.

Approuve le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité

Les Travaux

- Changement de la porte de secours de l'école maternelle
- Cantine : le sol et le plafond ont été refait à neuf, il reste l'habillage du mur fissuré
- Ecole maternelle : projet d'isolation par l'extérieur du bâtiment refusé par l'architecte des Bâtiments de France, des discussions sont en cours pour trouver un éventuel compromis. On envisage toutefois de réaliser certains travaux à l'intérieur : plafonds, VMC, LED dans un premier temps. Les murs des salles de classe seront repeints cet été.
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux est en cours d'études.
- Le projet d'agrandissement du bâtiment de l'école primaire est aussi en cours avec un bureau d'études.
- Réalisation du verger de sauvegarde, les arbres sont plantés et des panneaux indicatifs vont être installés.
- Cimetière : 2 columbariums sont installés et un jardin du souvenir, d'autres aménagements sont prévus autour.
- Le parking de la Maison Pour Tous est aménagé et il est prévu de réserver 2 places de stationnement devant le cimetière et une autre pour personnes handicapées.

Autres points

- Schéma directeur d'assainissement : une réunion aura lieu en Mairie le 8 juin avec le cabinet de l'environnement sur ce qui a été réalisé. A l'avenir la compétence assainissement sera transférée à la Communauté de Communes d'ici 2026.
- SICED : distribution à la population des bacs pour le tri des déchets entre le 15 juin et le 15 juillet, un bac noir et un bac jaune par foyer.
- Les écoles : 103 élèves au total sont prévus à la rentrée prochaine, dont 4 en section tous petits.
- La commune prévoit d'inviter les nouveaux habitants le 17 juin pour découvrir les associations, la commune et aussi pour le verre de l'amitié.
- La municipalité invite les habitants disponibles le 16 juin à se retrouver pour désherber le cimetière.

SEANCE LEVEE A 21 h

Le Maire,

Thierry RAVAT

